

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice..... 15
Présents..... 10
Votants..... 15
Procurations..... 5

Date de la convocation : 30/01/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le 3 février à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
Sous la présidence de Monsieur VIDAL Claude, maire

PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA
Anne-Marie, VIALLA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs DRIGOUT Jean-Luc,
REFREGERS Claude, VERGUES Michel, VIALLA Daniel, VIDAL Claude,

PROCURATIONS : Monsieur ASSIÉ Allan a donné procuration à Madame
VIALLA Régine, Monsieur VIDAL Didier a donné procuration à Monsieur
REFREGERS Claude, Monsieur DAUMAS Jean-Michel a donné procuration à
Monsieur VIDAL Claude, Monsieur QUATREFAGES Damien a donné
procuration à Monsieur DRIGOUT Jean-Luc, Madame MASSON Aurélie a donné
procuration à Monsieur VERGUES Michel.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour
remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SECRETAIRE AUXILIAIRE DE SEANCE : Madame GUIRAUD Delphine,
secrétaire de mairie, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

SECRETAIRE AUXILIAIRE DE SEANCE : Madame GUIRAUD Delphine.

SEANCE N° 2

DELIBERATION N° 20

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE
« URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AGROPASTORALISME »

Vu les élections municipales du 8 janvier 2023,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner des représentants de la commission communale « Urbanisme, aménagement du territoire, développement économique et agropastoralisme » qui auront en charge les questions d'urbanisme, de mise en valeur du village, de son développement économique et du développement de l'agropastoralisme.

Considérant qu'il est nécessaire de nommer plusieurs membres au sein de cette commission ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

Décide à 15 voix pour

- **DE NOMMER** comme membres de la commission Urbanisme, aménagement du territoire, développement économique et agropastoralisme :

- o Claude VIDAL 1 route de Trèves 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL
- o Anne-Marie JUANABERRIA Les Crozes-Hauts 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL
- o Damien QUATREFAGES 36 rue de la Contellerie 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL
- o Michel VERGUES 30 route de Trèves 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL
- o Régine VIALLA Refregiès 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents et représentés*

*Le maire
Claude VIDAL
Acte dématérialisé*

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 09 FEV. 2023
- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le 10 FEV. 2023

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Accusé de réception en préfecture
Administratif de Toulouse, 65, rue Raymond IV, B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de
la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante :
Recu le 09/02/2023
<http://www.telerecours.fr>.